



Montrouge, le 16 décembre 2021

Plateforme de candidature unique en master : la FAGE appelle au report en 2023

À l'aube d'une nouvelle année incertaine, la FAGE dénonce les travers d'un projet précipité : la plateforme de candidature unique en master.

Depuis plusieurs mois maintenant, **la mise en place d'une plateforme unique de candidature en master est en cours**. L'objectif serait d'améliorer la procédure d'admission qui aujourd'hui présente de nombreux points noirs : périodes de candidature et plateformes différentes, informations opaques et parfois illisibles ne permettant pas aux étudiant·e·s de faire un choix éclairé, ou encore l'absence de coordination des admissions entre les différents masters.

Bien que la FAGE appuie l'idée d'une plateforme unique de candidature qui permettrait de réduire la charge administrative des candidat·e·s en master et d'améliorer la visibilité sur le remplissage des formations, **les conditions ne sont aujourd'hui toujours pas réunies pour qu'un projet de cet ordre puisse voir le jour pour la rentrée 2022**.

Cette plateforme n'a pas fait l'objet de réelles concertations mais seulement de temps de présentation opérationnels, ne permettant pas aux parties prenantes de co-construire cette dernière afin qu'elle corresponde aux besoins des étudiant·e·s. **Les délais de mise en œuvre sont aujourd'hui trop courts pour espérer un déploiement acceptable de la plateforme qui mettrait en péril le cycle de candidature, déjà chaotique**.

Il est **nécessaire de reporter le déploiement de la plateforme à la rentrée 2023** afin qu'elle puisse intégrer :

- Un maximum de formations de second cycle de l'enseignement supérieur, accréditées ou reconnues par l'État
- Un calendrier unique pour les candidatures et la période d'admission
- Des informations claires, complètes et accessibles aux étudiant·e·s
- La prise en compte des situations particulières des étudiant·e·s
- Un accès simplifié à la saisine rectorale

Cependant, cette seule plateforme ne saurait résoudre toutes les difficultés concernant l'accès pour un·e étudiant·e à un master de son choix. **La FAGE réaffirme qu'il est aujourd'hui indispensable d'allouer des financements supplémentaires dans l'enseignement supérieur, permettant notamment l'ouverture nécessaire de nouvelles places en master**.

La mise en place prématurée de cette plateforme ne ferait que nuire davantage à l'accès au master, déjà source d'anxiété pour les étudiant·e·s. **La FAGE exige le report de la mise en place de la plateforme unique de candidatures en master à la rentrée 2023**, ainsi que sa co-construction avec les étudiant·e·s pour permettre le respect sans équivoque du droit à la poursuite d'étude.

Cécile Thevenet
Attachée de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
cecile.thevenet@fage.org